

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **7 juin 2010**

Décision n° **B-2010-1598**

commune (s) : Lyon 1er

objet : Cession, à la ville de Lyon, d'un lot de copropriété à usage de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle du 33, rue de Crimée

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 31 mai 2010

Compte-rendu affiché le : 8 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Crédoz, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Imbert A.

Absents excusés : M. Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Sécheresse), MM. Charrier, Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Philip (pouvoir à Mme Pédrini), Passi, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mmes Dognin-Sauze, Gelas, M. Claisse (pouvoir à Mme Elmalan), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à M. Darne J.), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Arrue, Lebuhotel.

Bureau du 7 juin 2010

Décision n° B-2010-1598

commune (s) : Lyon 1er

objet : **Cession, à la ville de Lyon, d'un lot de copropriété à usage de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle du 33, rue de Crimée**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.5.

La Communauté urbaine de Lyon a été sollicitée par la ville de Lyon en vue de l'acquisition, par voie de préemption, d'un lot de copropriété dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle du 33, rue de Crimée à Lyon 1er.

Il s'agit du lot n° 10 à usage d'emplacement de stationnement couvert ainsi que des 19/1071ème des parties communes attachés à ce lot.

En effet, l'immeuble dont dépend le lot cédé fait l'objet au plan local d'urbanisme (PLU) d'un emplacement réservé n° 1 au bénéfice de la ville de Lyon en vue de la réalisation d'un espace public.

Aux termes du projet de promesse d'achat, la ville de Lyon, qui préfinance cette acquisition, s'engagerait à racheter à la Communauté urbaine ledit bien, cédé libre, au prix de 15 000 € admis par France domaine et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition.

La ville de Lyon aura la jouissance du bien à compter du jour où la Communauté urbaine de Lyon entrera elle-même en jouissance, à savoir le jour du paiement du prix d'acquisition par cette dernière ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve la cession, pour un montant de 15 000 €, à la ville de Lyon, du lot de copropriété n° 10 à usage d'emplacement de stationnement couvert dépendant de l'immeuble situé 148, boulevard de la Croix-Rousse, à l'angle du 33, rue de Crimée à Lyon 1er, en vue de la réalisation d'un espace public.

2° - Autorise monsieur le Président à signer la promesse d'achat ainsi que tous les actes à intervenir.

3° - Le montant de cette cession, soit 15 000 €, ainsi que tous les frais inhérents à cette transaction feront l'objet d'une inscription en recettes au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 458 200 - fonction 824 - opération n° 1749.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 juin 2010.